

Spécificités du programme de formation 2019

Le programme 2018/2019 comprenait 68 séminaires « classiques » qui abordaient 33 thématiques différentes, dans les domaines de l'audit et du contrôle, du droit, de la fiscalité, des normes ISA, IAS/IFRS et de la déontologie. Un cycle de quatre séminaires dans les deux langues a répondu aux attentes portant sur l'actualité du nouveau Code des sociétés et des associations et a connu un très grand succès avec pas moins de 816 participants. En outre, 10 workshops ont eu lieu, ce qui aboutit à un total de 78 sessions de formation.

La majorité des séminaires fût consacrée à des sujets relatifs à l'audit et au contrôle. Deux d'entre eux étaient relatifs au module non-marchand, 2 séminaires bilingues à l'audit du secteur financier et 1 au secteur public.

Trois thèmes informatiques étaient organisés de nouveau : « *Impact of Data analytics on audit* », « Sondages statistiques » et « Comprendre les systèmes informatiques et évaluer leur incidence sur l'approche d'audit ».

Webinars

Pour la première fois des webinars ont été organisés à titre d'essai. Il s'agissait de six séminaires, dont deux en français, que les confrères et consœurs pouvaient suivre soit à l'IRE soit au sein de leur cabinet. Les deux thèmes des webinars en français étaient : « *Actualités en compensation & benefits* » et « *Data analytics* » en Néerlandais les thèmes « *Going concern* » et « L'approche par les risques en conformité avec les normes ISA » étaient également organisés sous forme de webinar. Au total il y a eu 211 participants aux six webinars. Pour ces premiers tests de webinars, l'ICCI a pu compter sur la coopération technique fort appréciée de l'association professionnelle Anversoise BAB-BKR. Nous néerlandophone sur les « *Data analytics* » a été suivi par pas moins de 84 participants.

Suite à ces fructueux tests, l'ICCI continuera à organiser des webinars et en offrira plus dans le prochain programme 2019/2020, en complément aux séminaires classiques de sorte à mieux répondre entre autres à la problématique de la mobilité qui devient de plus en plus importante et pour mieux permettre aux confrères et consœurs de combiner leurs activités professionnelles fort chargées avec la nécessité de suivre des formations indispensables.

Nombre de participations aux activités de formation de 2015 a 2019

